



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Substances toxiques contenues dans les produits d'entretien

Question écrite n° 35681

Texte de la question

M. Vincent Ledoux appelle l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur les substances toxiques contenues dans les produits d'entretien. Pendant le premier confinement, la vente des produits d'entretien a explosé, atteignant une augmentation de 155 %. Malgré les tentatives des fabricants pour diminuer les substances toxiques et tenter de persuader les consommateurs de l'innocuité de leurs produits, près de la moitié des références en vente aujourd'hui contiennent des produits dangereux et représentent un risque pour l'environnement et la santé humaine. À l'exception de certaines marques, une très grande partie des lessives, adoucissants, nettoyants pour vitres, meubles, cuisines et produits multiusages contiennent ce type de molécule. Les consommateurs sont parfois induits en erreur face à la communication visuelle de certains produits d'entretien qui véhiculent une image « verte » et « naturelle » mais qui contiennent des substances toxiques. Il est nécessaire que l'ensemble des fabricants s'engagent à communiquer de manière transparente et compréhensible pour tout consommateur la composition précise de leurs produits. D'ailleurs, certaines marques ont un cahier des charges avec l'interdiction de toutes ces substances, prouvant qu'il est possible de supprimer de ces produits les substances toxiques pour la santé et l'environnement. Ainsi, il lui demande les intentions du Gouvernement pour inciter les fabricants à réduire les substances toxiques dans les produits d'entretien.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35681

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [19 janvier 2021](#), page 480

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)